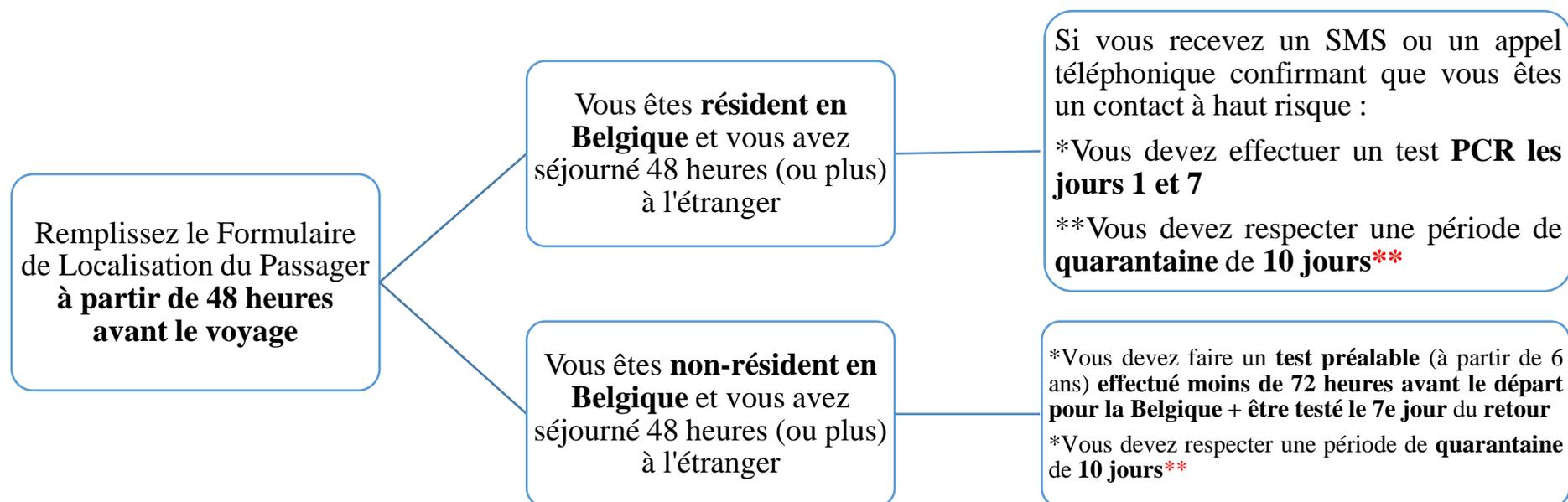


Communication destinée à tous les voyageurs se rendant en Belgique depuis le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud ou l'Amérique du Sud

**AVANT** votre voyage - remplissez la [déclaration sur l'honneur](#) ET le [formulaire PLF](#)



**N.B.** : \*\* La quarantaine peut être levée temporairement pour remplir une fonction essentielle ou pour répondre au besoin essentiel du voyage, si cette activité ne peut être reportée

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver :

- **Toutes les mesures prises par le Gouvernement belge** liées au coronavirus sur le site [\*\*LE CENTRE DE CRISE NATIONAL \(NCCN\)\*\*](#). Une permanence ininterrompue (24h sur 24, 7 jours sur 7) pour la collecte, l'analyse et la diffusion de toutes sortes d'informations urgentes aux instances compétentes est assurée ;
- Vous pouvez aussi consulter le **site général du [\*\*SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL SANTÉ PUBLIQUE\*\*](#)** sur le coronavirus qui, lui aussi, regroupe toutes les informations utiles ;
- Mis en place par l'Union européenne, [\*\*RE-open EU\*\*](#) est un outil qui permet d'avoir une **vue d'ensemble de la situation sanitaire dans les pays européens**. L'information est mise à jour fréquemment et est accessible en 24 langues. Vous pouvez suivre l'évolution de la situation des coronavirus dans votre pays et à l'étranger ;
- **Un numéro vert** est également mis à votre disposition. Ce numéro est accessible de 9h à 17h pour toutes vos questions: **0800 14 689** ;
- Pour toutes les informations sur les **mesures prises par les autorités bruxelloises** : [\*\*CORONAVIRUS.BRUSSELS\*\*](#) ;
- Si vous recherchez un **centre de dépistage**, veuillez cliquer [\*\*ICI\*\*](#) ;
- Si vous êtes **résident en Région de Bruxelles-Capitale** et que **vous n'avez pas de médecin traitant**, contactez le **1710**. Cette ligne téléphonique, mise en place uniquement pour les Bruxellois, donne accès à un dispatching de médecins généralistes pouvant vous conseiller quant à votre état de santé et vous orienter convenablement. Celle-ci s'adresse **en priorité** aux personnes présentant des symptômes de toux, rhume ou de fièvre, suspectant une atteinte au coronavirus. Une permanence ininterrompue est assurée (24h sur 24, 7 jours sur 7).